



Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS SP 07

Objet : Avenir de l'avantage en nature énergie des IEG

Paris, le 15 juillet 2026

Monsieur le Premier Ministre,

Dans notre courrier du 29 mai dernier, dont nous regrettons qu'il soit resté sans réponse, nous vous faisons part des vives inquiétudes des salariés des Industries Électriques et Gazières (IEG) face aux pistes de réforme de la CNIEG via un transfert de la gestion vers la CNAV comme l'envisage un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales. Rien ne justifie un tel transfert sauf une volonté idéologique de s'attaquer au contrat social des IEG sous couvert d'optimisation économique.

Comme les salariés, notre intersyndicale est profondément attachée aux spécificités du contrat social qui caractérise le secteur des IEG et ses missions de service public, et que traduit la nature d'opérateur de Branche de la CNIEG. Une telle réforme de la CNIEG nous a d'autant plus interpellés qu'elle est mise sur la table à peine trois ans après une réforme des retraites dont l'article 1^{er} s'attaquait explicitement au contrat social des IEG qu'est le Statut national du personnel et qui avait conduit à une mobilisation sociale historique.

Nous n'avons donc pas hésité à nous mobiliser et à vous interpeller, comme nous avons su le faire, avec succès, lorsqu'il s'était agi de combattre la mise en concurrence des concessions hydrauliques françaises ou d'éviter le démantèlement du Groupe EDF via le projet Hercule.

C'est dans ce contexte de mobilisation de notre intersyndicale pour défendre le contrat social des IEG que nous avons été précipitamment convoqués le 9 juillet à une réunion au cours de laquelle des conseillers de cabinets ministériels nous ont indiqué la volonté de votre gouvernement de mettre en œuvre une réforme aussi brutale que mesquine de l'Avantage en Nature Énergie (ANE), plus communément appelé « tarif agent », auquel les salariés comme les pensionnés des IEG sont profondément attachés.

Tout d'abord, notre intersyndicale réaffirme que ces deux dossiers, CNIEG et ANE, ont pour point commun de susciter une opposition claire et franche de notre intersyndicale, mais que l'issue de l'un ne pourra, en aucun cas, servir de compensation à l'autre.

Ensuite, nous tenons à vous faire savoir que le prétexte de l'urgence à répondre à une injonction de la Cour des Comptes n'a trompé personne. Les salariés ont bien compris que vous vous apprêtez à les soumettre à un matraquage fiscal en règle, à leur faire les poches comme celles des retraités, à leur faire perdre du pouvoir d'achat et à vider le « tarif agent » de sa substance et de son intérêt, pour résoudre l'équation budgétaire gouvernementale.

Cet acharnement fiscal est d'autant plus scandaleux que votre gouvernement n'affiche aucune volonté de remettre en cause une politique dispendieuse d'aides aux entreprises, généralement non conditionnées, dont le montant pharaonique s'élève à plus de 200 milliards d'euros.

Pire, cette attaque frontale derrière ce matraquage fiscal ne saurait dissimuler la posture idéologique visant à mettre encore un peu plus à mal le contrat social des IEG. Cette nouvelle remise en cause, indirecte mais réelle, d'un des fondamentaux du Statut National du personnel des IEG, suscite dès à présent incompréhension et colère chez des salariés qui, faut-il le rappeler ont déjà su se mobiliser en masse, avec plus de 80 % de grévistes, quand un précédent gouvernement avait souhaité remettre en cause le tarif agent et sa valeur pour les salariés.

Outre que l'annonce d'une telle mesure à la veille des départs en vacances relève de la provocation, cette volonté manifeste de s'en prendre au contrat social des IEG est d'autant plus incompréhensible qu'elle intervient l'année même où l'on célèbre les 80 ans d'un engagement sans faille de la part des électriciens et des gaziers. Que ce soit face aux tempêtes, aux inondations, aux canicules, aux feux de forêt ou pour garantir la souveraineté et la sécurité énergétiques du pays, les Français ont toujours pu compter sur leur sens de l'intérêt général.

N'en déplaise à ses détracteurs, le contrat social des IEG est lié aux missions de service public du secteur énergétique français, à laquelle nous sommes, comme les salariés et les retraités, profondément attachés. Il est un élément central de l'identité de notre secteur d'activité depuis 1946.

Vous n'êtes pas sans savoir que lors des épisodes caniculaires que nous connaissons cette année, les électriciens des Entreprises Locales de Distribution, d'Enedis et de RTE sont à pied d'œuvre pour assurer la résilience des réseaux électriques alors que ces infrastructures souffrent de ces chaleurs exceptionnelles. Les Français peuvent tout autant compter sur eux lors des événements climatiques qui ont eu lieu ces dernières années et qui sont appelés à se multiplier et à s'intensifier avec le réchauffement climatique.

Ils peuvent également compter sur les gaziers pour assurer la sécurité énergétique du pays, qu'il s'agisse d'assurer la continuité de service (GRDF) lors des périodes de froid hivernal comme en janvier dernier, d'assurer le remplissage des stockages gaziers (Storengy, Elengy) pour passer le prochain hiver ou encore des enjeux posés par les incidents récents sur le réseau de transport (Naturan). Au moment où le conflit au Moyen-Orient est tout sauf terminé, c'est juste fondamental.

Et nous n'oublions pas les salariés du parc de production électrique français (EDF, CNR, SHEM, EFGF...), qu'il soit nucléaire, hydraulique ou thermique. Ils sont eux-aussi fidèles au poste, quelles que soient les conditions de travail, y compris lors des pics caniculaires, pour assurer l'alimentation électrique du pays, tout comme l'ensemble des agents des services tertiaires et des plateaux d'appel/dépannage qui sont mobilisés dans leurs missions de service public.

Ce sens du service public est profondément ancré dans la communauté des électriciens et des gaziers, des femmes et des hommes qui, chaque jour, produisent, transportent, distribuent et commercialisent l'électricité et le gaz. Cette communauté assure 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an, et par tout temps, la continuité d'un service essentiel à la Nation. "Des Hommes au service des Hommes" était le slogan des années 70, ce slogan est toujours d'actualité.

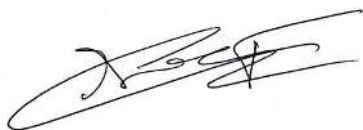
Nous sommes persuadés, comme les Français, que c'est cet engagement sans faille des électriciens et des gaziers qui assurera la réussite des défis énergétiques du pays. De l'électrification au verdissement du gaz et à la transition du système gazier, en passant par la relance des investissements dans le nucléaire et l'hydroélectricité, ou le développement des réseaux électriques, véritable colonne vertébrale de la transition énergétique, les Français savent qu'ils peuvent compter sur eux.

Lorsque vous avez annoncé, le 9 février dernier, la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) ou lorsque vous avez, plus récemment, vanté les mérites de votre plan d'électrification, vous saviez que vous auriez besoin des électriciens et des gaziers pour assurer l'avenir énergétique du pays. Et dans un contexte où les entreprises de la branche des IEG rencontrent déjà d'importantes difficultés de recrutement et de fidélisation, toute décision qui fragiliserait encore davantage l'attractivité des métiers de l'énergie et, par conséquent, la qualité du service public rendu aux usagers serait incompréhensible. Nous ne construirons ni la souveraineté énergétique, ni la réindustrialisation, ni l'électrification du pays en fragilisant celles et ceux qui en sont les premiers artisans.

S'en prendre aujourd'hui à eux, en s'attaquant à un contrat social auquel ils sont profondément attachés, c'est donc prendre le risque de les mettre en colère. Cette colère est d'autant plus forte que cette nouvelle offensive s'inscrit dans une succession d'attaques contre les droits statutaires du personnel des IEG. Après les retraites, les activités sociales ou encore la CNIEG, c'est désormais un nouvel élément du Statut national qui est visé. A moins d'un an d'échéances électorales qui échauffent les esprits, toute obstination conduirait à déclencher un feu social que nous saurons accompagner.

C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, de renoncer à cette remise en cause de l'avantage en nature énergie des salariés des IEG. À défaut, nous saurons nous mobiliser, avec l'ensemble des électriciens et gaziers, pour mettre fin à cette attaque de leur contrat social.

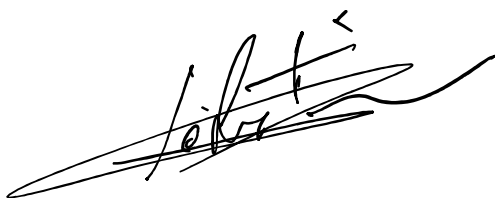
Comptant sur votre clairvoyance et votre sens des responsabilités, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.



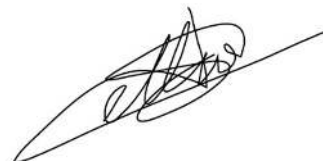
Le secrétaire général de la FNME-CGT
Fabrice COUDOUR



Le secrétaire général de la CFE-CGC Énergies
Alexandre GRILLAT



Le secrétaire général adjoint de la FCE-CFDT
Sébastien MICHEL



La secrétaire générale de FO Énergie et Mines
Sandrine TELLIER